



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Fourniture de produits de traitement - Alcool éthylique

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030353

Eau

Fourniture de produits de traitement - Alcool éthylique

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

L'alcool éthylique est utilisé dans la gestion de la station de dénitrification pour la culture des bactéries sur appel d'offres ouvert. Il y a nécessité de relancer rapidement le marché concernant l'approvisionnement en alcool.

Il a été décidé de lancer courant de l'été la procédure de consultation des entreprises, sous réserve de confirmer lors de la présente réunion l'autorisation donnée par le conseil municipal au Maire de signer le marché.

Il s'agit d'un marché à bons de commande par appel d'offres ouvert avec plusieurs titulaires, en application de l'article 72 I 4^{ème} alinéa du code des marchés publics. La forte volatilité des prix du produit objet du marché ne permet pas la fixation de montant sur lesquels le maître d'ouvrage puisse s'engager, le présent marché est fixé sans minimum ni maximum.

Le dossier technique de consultation concernant l'approvisionnement en alcool éthylique est le même que celui précédent soumis au conseil municipal.

Les crédits ont été votés au budget 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché établi sur la base du Dossier de Consultation des Entreprises rédigé par les services, et concernant l'approvisionnement en alcool éthylique de l'usine de dénitrification.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)